

# LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

PRIORITÉ STRATÉGIQUE DES BANQUES  
FRANÇAISES

*Études économiques*

Avril 2021



FÉDÉRATION  
BANCAIRE  
FRANÇAISE

## PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES – FÉVRIER 2021

- À fin février 2021, le taux de croissance annuel des crédits bancaires aux entreprises s'établit à **+13,1%** – sous l'effet principalement des crédits de trésorerie.
- Le montant des encours de crédits s'élève à **1.202 milliards d'euros** (comme à fin janvier), dont :
  - ✓ **810 milliards d'euros** de crédits d'investissement (contre 808 milliards d'euros à fin janvier) en progression de **5,7%** sur un an (contre +5,8% à fin janvier),
  - ✓ **326 milliards d'euros** de crédits de trésorerie (contre 328 milliards d'euros à fin janvier) en augmentation de **37,8%** sur un an (contre 38,1% à fin janvier).
- La France connaît toujours une croissance plus dynamique que la zone euro (**+6,3%**), avec des taux beaucoup plus favorables pour les emprunteurs (taux moyen de **1,19%** contre **1,82%** appliqués aux PME).

(Banque de France et BCE)

# CRISE SANITAIRE: MOBILISATION TOTALE DES BANQUES FRANÇAISES

- Comme elles le font depuis le début de la crise sanitaire, les banques françaises soutiennent l'économie, accompagnent les entreprises et adaptent leurs dispositifs en fonction de l'évolution de la situation.
- Le prêt garanti par l'Etat (PGE) a ainsi été rapidement et massivement déployé : plus de **665.000 entreprises** en ont bénéficié pour un total de **136,6 milliards d'euros**<sup>1</sup>.
- La mise en place des prêts participatifs relance, co-construits avec l'Etat ainsi qu'avec les investisseurs, souligne à nouveau la volonté des banques françaises ainsi que leur mobilisation de proximité pour la relance de l'économie.



<sup>1</sup>Chiffres au 2 avril 2021

## ILS L'ONT DIT

*« Je veux saluer le rôle que les banques ont joué pendant cette crise pour continuer à apporter le financement nécessaire aux entreprises. Merci au système financier qui a tenu ! »*

**Bruno Le Maire,**

*Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance  
Déclaration lors de la Rencontre des Entrepreneurs de France  
du Medef, 27 août 2020*

*« Le prêt garanti par l'État a servi de bouée de sauvetage »*

**Geoffroy Roux de Bézieux,**

*Président du Medef  
Interview à Var-Matin, 19 septembre 2020*

*« Sur ce qui a été fait pour les entreprises, il faut saluer un succès français, un succès collectif, c'est celui de ce qu'on a appelé les PGE, les prêts garantis par l'État, mis en place depuis le mois d'avril.*

*On a fait mieux que les autres pays européens. Le montant est plus élevé, la France en est à 120 milliards, c'est trois fois l'Allemagne par exemple. Contrairement à l'Italie, la Grande-Bretagne ou aux États-Unis, ils ont été essentiellement vers les PME et TPE. Et puis nos prêts ont les taux les plus bas d'Europe.»*

**François Villeroy de Galhau**

*Gouverneur de la Banque de France  
Interview sur Europe 1, 17 septembre 2020*

# L'ÉCONOMIE BÉNÉFICIE DE CRÉDITS EN PROGRESSION

**2.758 milliards d'euros**, c'est l'encours de crédits pour les projets des ménages et des entreprises

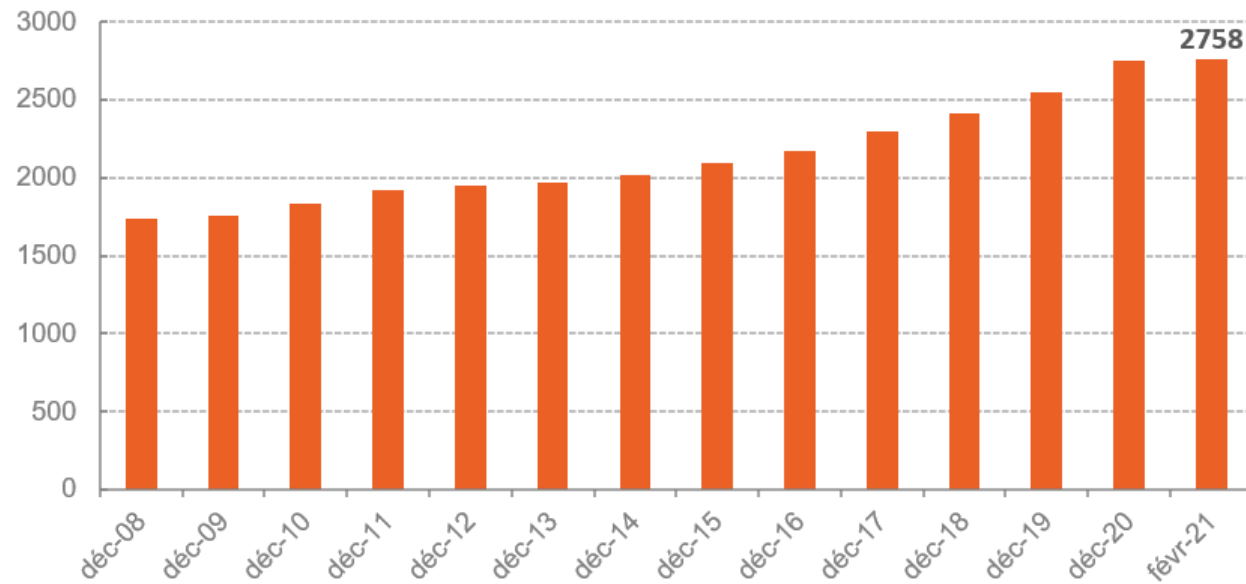
➔ En progression: **+8,0%** sur un an

(Banque de France, à fin février 2021)

**59%**  
de crédits en plus  
pour l'économie  
en France  
depuis 2008

**Encours de crédits à l'économie en France  
(en milliards d'euros)**

Source : Banque de France



# POUR SE DÉVELOPPER, LES ENTREPRISES ONT BESOIN DE FINANCEMENT



**25 milliards d'euros** de nouveaux crédits mensuels aux entreprises c'est :

- ✓ **0,88 milliard d'euros** de nouveaux crédits aux entreprises par jour pour investir dans de nouveaux équipements de production (usines, véhicules, technologies...) ou financer leurs besoins de trésorerie
- ✓ Chaque heure, **37 millions d'euros** mobilisés vers les entreprises

*(Banque de France, à fin février 2021)*

Plus d'  
**1,3 million  
de PME**  
se financent par  
le crédit

# LES ENTREPRISES ONT 1.202 MILLIARDS D'EUROS DE CRÉDITS À LEUR DISPOSITION DONT 136,6 MILLIARDS D'EUROS DE PGE

**1.202 milliards d'euros** de crédits aux entreprises

**+ 13,1%** sur un an

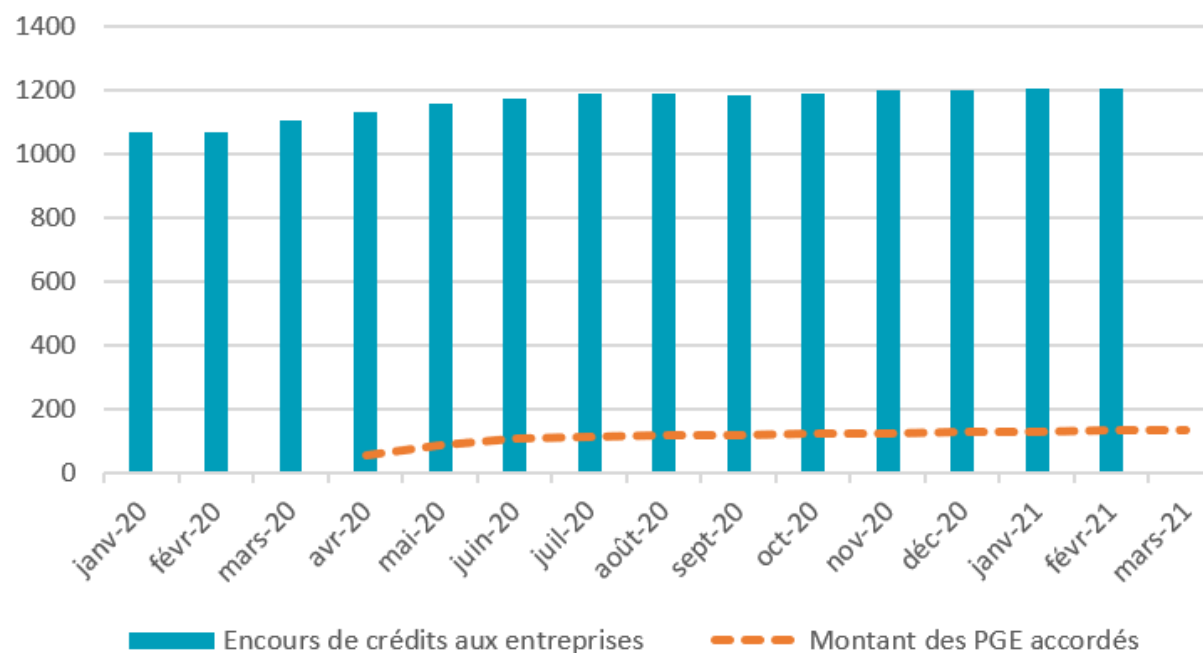
- **+ 5,7%** de crédits d'investissement  
*(dont + 7,0% pour l'équipement)*
- **+ 37,8%** de crédits de trésorerie

*(Banque de France, crédits aux sociétés non financières, à fin février 2021)*

**+ 54%**  
pour le financement  
des entreprises  
en 10 ans

**Crédits aux entreprises en France et montant des PGE accordés  
(en milliards d'euros)**

Sources : Banque de France et Ministère de l'Économie et des Finances



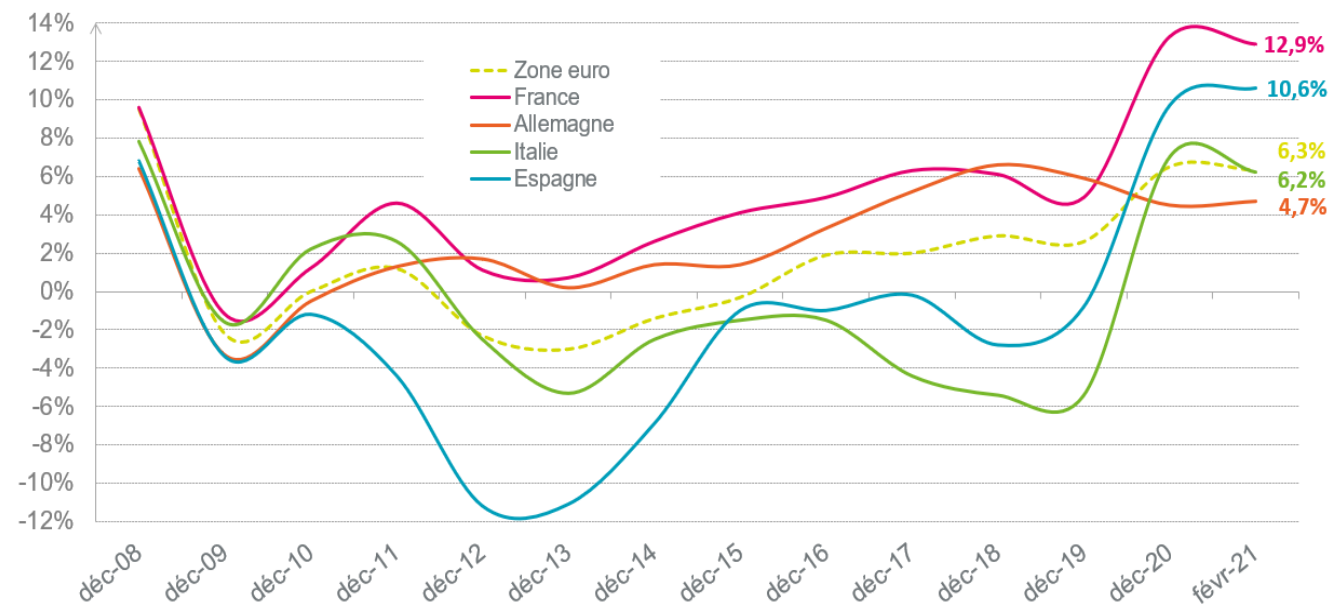
# LA CROISSANCE DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN FRANCE EST L'UNE DES PLUS ÉLEVÉES DE LA ZONE EURO

- Sur un an, les crédits aux entreprises sont en forte croissance en France : **+ 12,9%**
- Alors que la croissance est moins élevée pour la zone euro : **+ 6,3%**

(Banque centrale européenne, à fin février 2021)

## Taux de croissance des crédits aux entreprises en Europe

Source : Banque centrale européenne





# APRÈS AVOIR ATTEINT DES NIVEAUX INÉDITS AVEC LA MISE EN PLACE DU PGE, LA PRODUCTION MENSUELLE DE NOUVEAUX CRÉDITS RETROUVE UN NIVEAU DYNAMIQUE D'AVANT-CRISE COVID

- **25 milliards d'euros** de crédits nouveaux\* accordés aux entreprises au cours du mois de février 2021
- Sur l'ensemble de l'année 2020, la production de nouveaux crédits était en moyenne de **36 milliards d'euros** chaque mois (après **27 milliards d'euros** en 2019 et **26 milliards d'euros** en 2018)

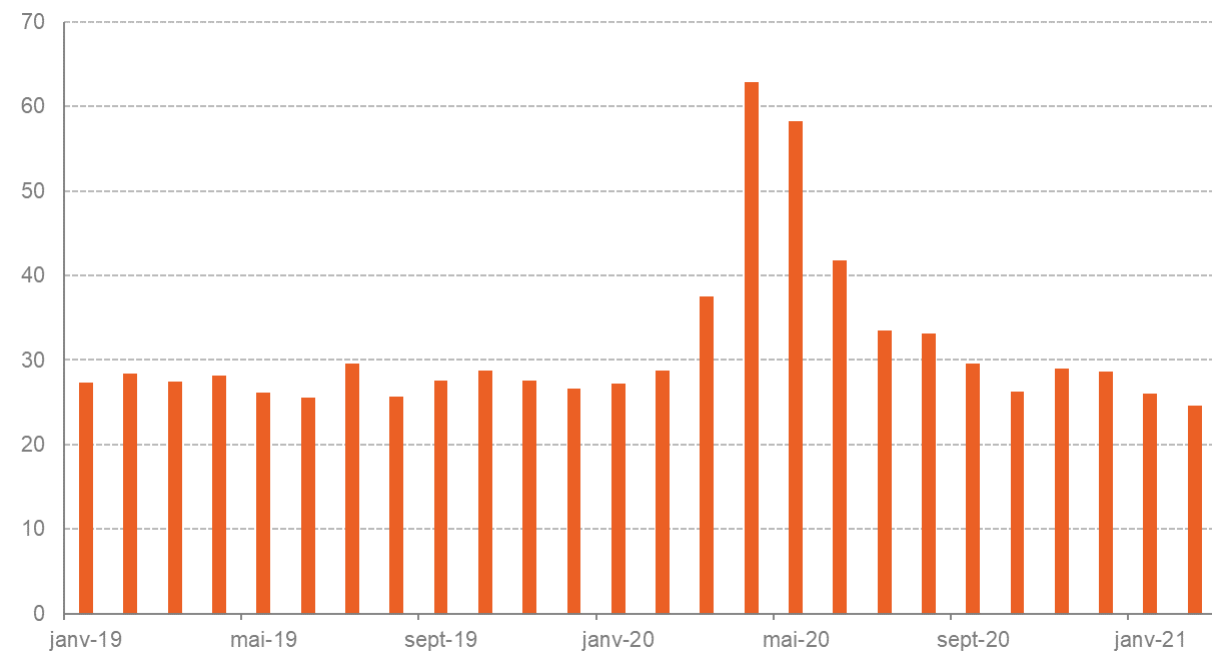
\*Flux corrigés des variations saisonnières

**431**  
milliards d'euros  
de crédits nouveaux  
aux entreprises  
en cumul sur un an

(Banque de France, à fin février 2021)

## Production mensuelle de nouveaux crédits aux entreprises (flux corrigés des variations saisonnières, en milliards d'euros)

Source : Banque de France



# LES ENTREPRISES FINANCÉES PAR LE CRÉDIT ET LE MARCHÉ, GRÂCE AUX BANQUES

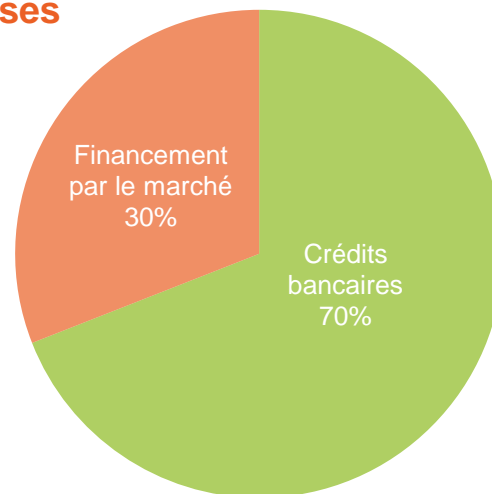
## 1.903 milliards d'euros de financement des entreprises

(Banque de France, financement des SNF, à fin février 2021)

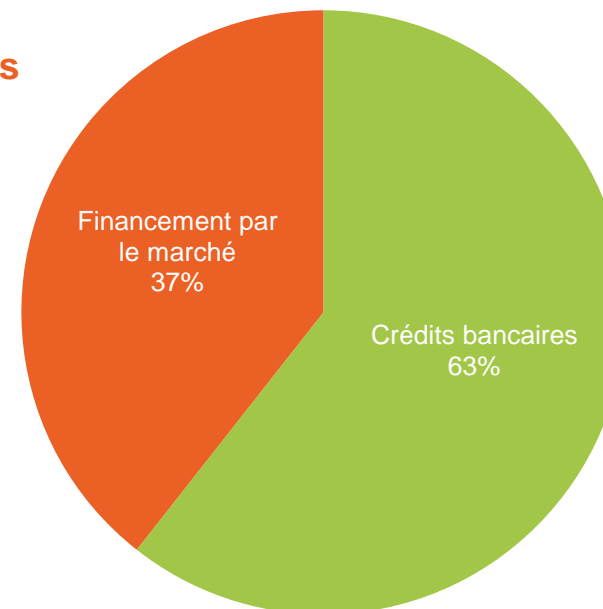
- ➔ en progression : **+ 12,0%** sur un an
- ✓ par le crédit : **1.202 milliards d'euros** (+ 13,1% sur un an)
- ✓ par le marché : **701 milliards d'euros** (+ 10,2% sur un an)

**+ 7 points**  
pour le financement  
par le marché  
depuis 2009

Financement  
des entreprises  
2009



Financement  
des entreprises  
2021



(Banque de France, financement des SNF, à fin février 2021)

# PLUS D'1,3 MILLION DE PME FINANCÉES PAR LE CRÉDIT

**528 milliards d'euros** de crédits mobilisés en faveur de 1,3 million de PME en France

(crédits > 25.000 €)

**+ 20,3%** sur un an

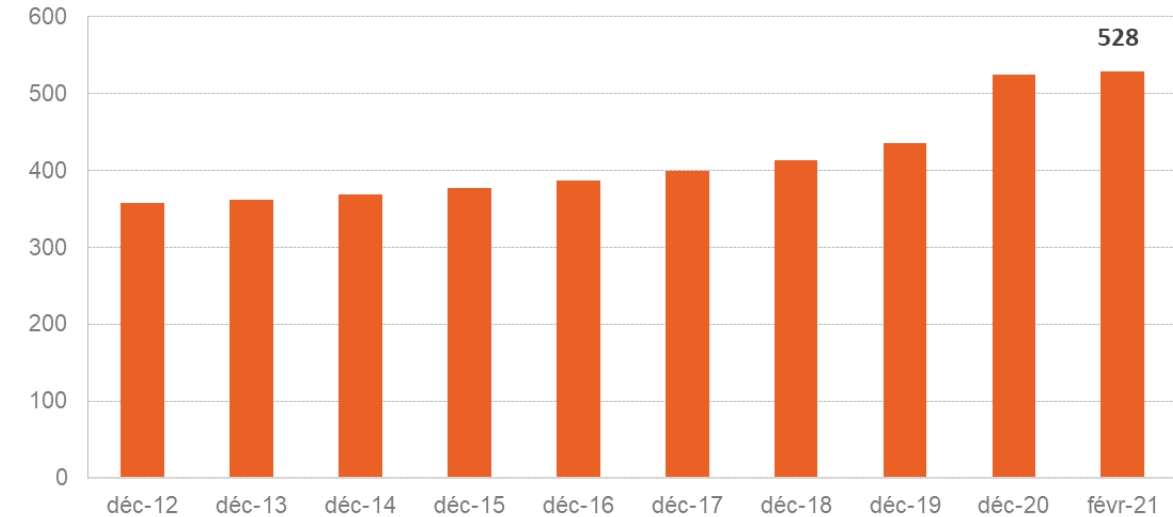
(Banque de France, crédits par taille d'entreprises, à fin février 2021)

Plus de la  
moitié  
des crédits aux  
entreprises vont aux  
**PME\***

\*Banque de France, à fin février 2021, statistique intégrant les PME, les ETI et les GE

## Crédits mobilisés aux PME en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



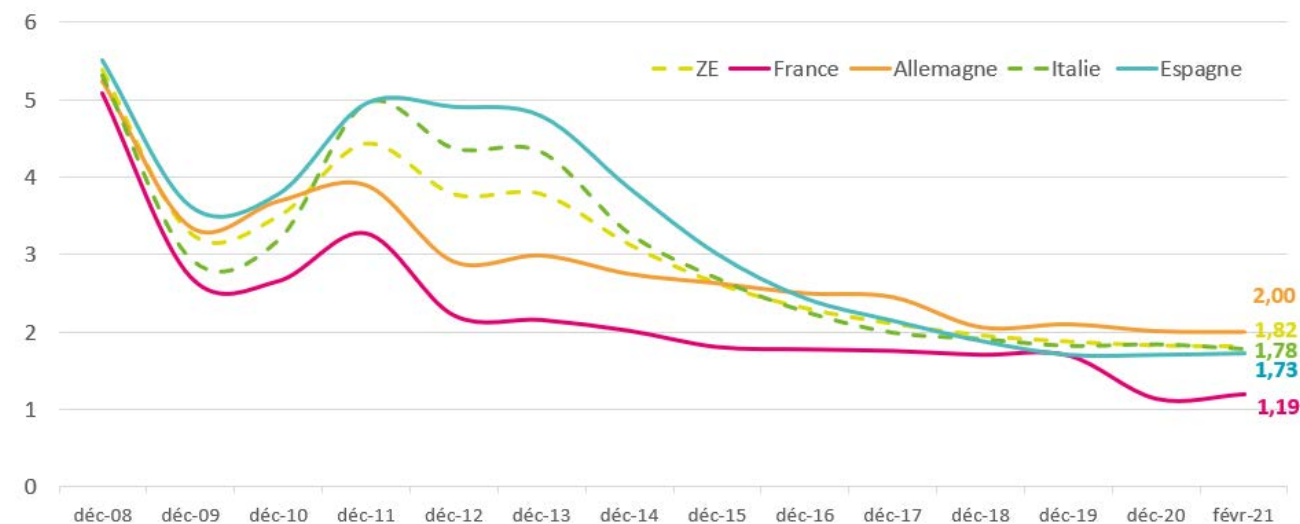
## LES PME BÉNÉFICIENT DE TAUX FAVORABLES

- Depuis 2008, les taux d'intérêt pratiqués pour les nouveaux crédits aux PME sont bas en France. Et avec la mise en place des prêts garantis par l'État, ils atteignent des niveaux inédits
- Ils sont très largement favorables aux projets des PME avec une différence de **63 points** de base en février, comparés à la moyenne de la zone euro

(Banque centrale européenne, séries statistiques taux des nouveaux crédits inférieurs à un million d'euros et dont la période de fixation est de moins d'un an, à fin février 2021)

### Taux d'intérêt des nouveaux crédits pratiqués aux PME (en pourcentage)

Source : Banque centrale européenne



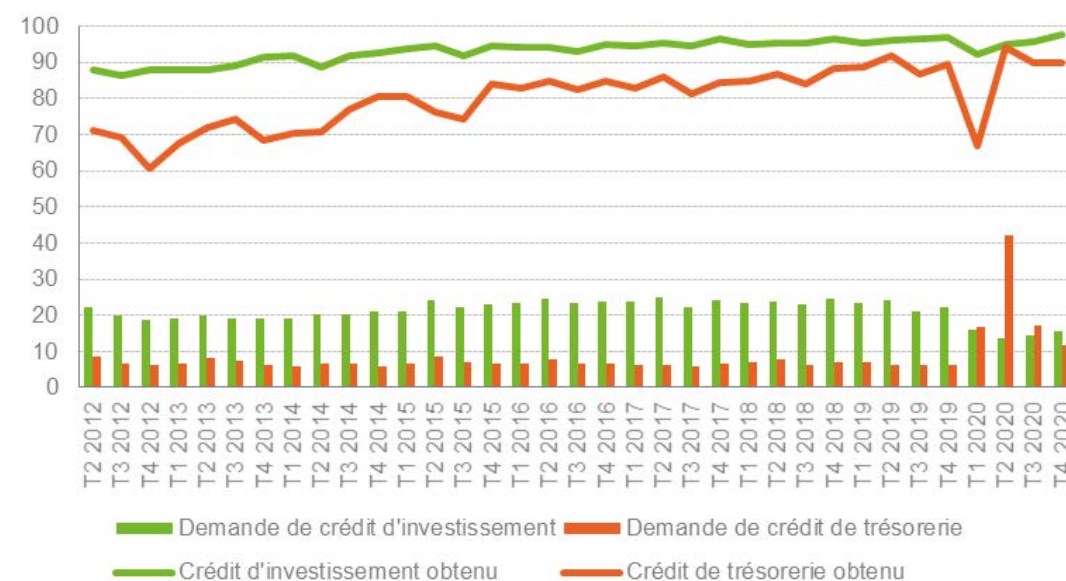
## LES PME CONTINUENT À ACCÉDER AISÉMENT AU CRÉDIT

- Après un pic atteint au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020, la proportion de PME demandant des nouveaux crédits de trésorerie diminue à nouveau au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 (à **12%** des entreprises après 17% au trimestre précédent). Ce niveau reste toutefois le double de celui atteint à la même période en 2019. Les demandes de nouveaux crédits d'investissement sont stables à **15%** des PME
- Le taux d'accès des PME aux crédits de trésorerie se maintient au niveau élevé atteint au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020, avec **90%** de demandes satisfaites en lien avec l'obtention de PGE
- Le taux d'accès aux crédits d'investissement progresse de nouveau avec **98%** des PME qui obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés, après 96% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020

(Banque de France, enquête auprès de 4.000 PME et 2.500 TPE au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020)

### Demande et accès des PME au crédit en France (en pourcentage)

Source : Banque de France



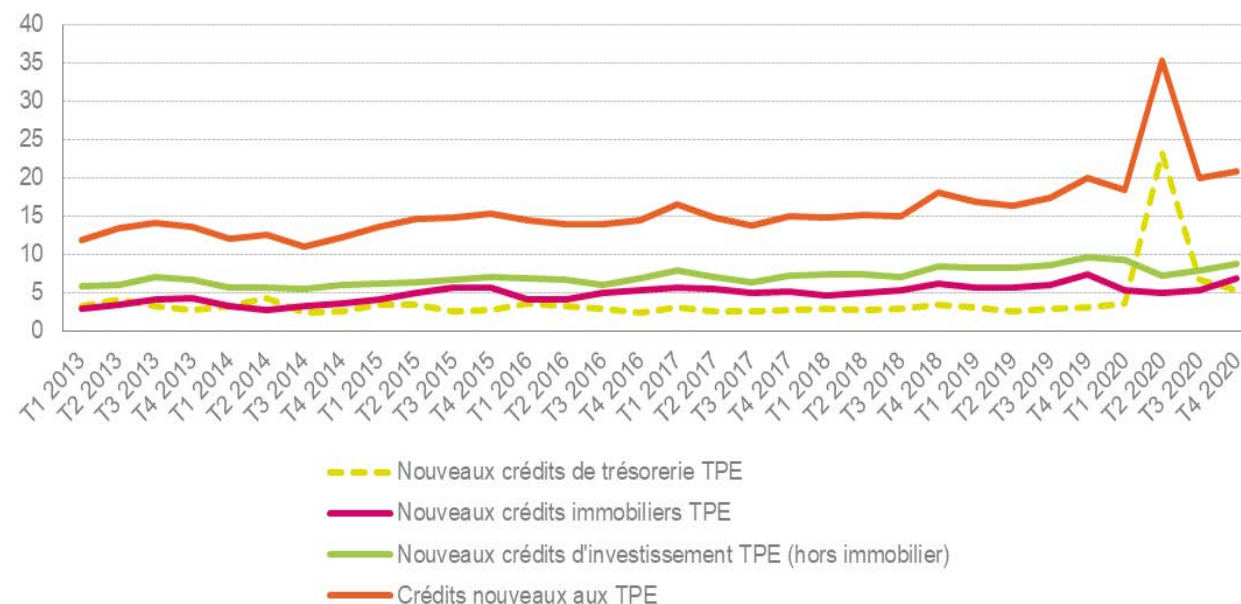
# LES TRÈS PETITES ENTREPRISES ONT AUSSI DU CRÉDIT

- **354,8 milliards d'euros de crédits aux TPE (+ 15,7% sur un an)** à la fin du quatrième trimestre 2020, porté en particulier par les crédits de trésorerie en forte hausse sous l'effet des prêts garantis par l'État
- **20,8 milliards d'euros de crédits nouveaux aux TPE** au quatrième trimestre 2020 dont près de la moitié pour leur équipement

(Banque de France, financement des micro-entreprises, à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2020)

## Nouveaux crédits aux TPE (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



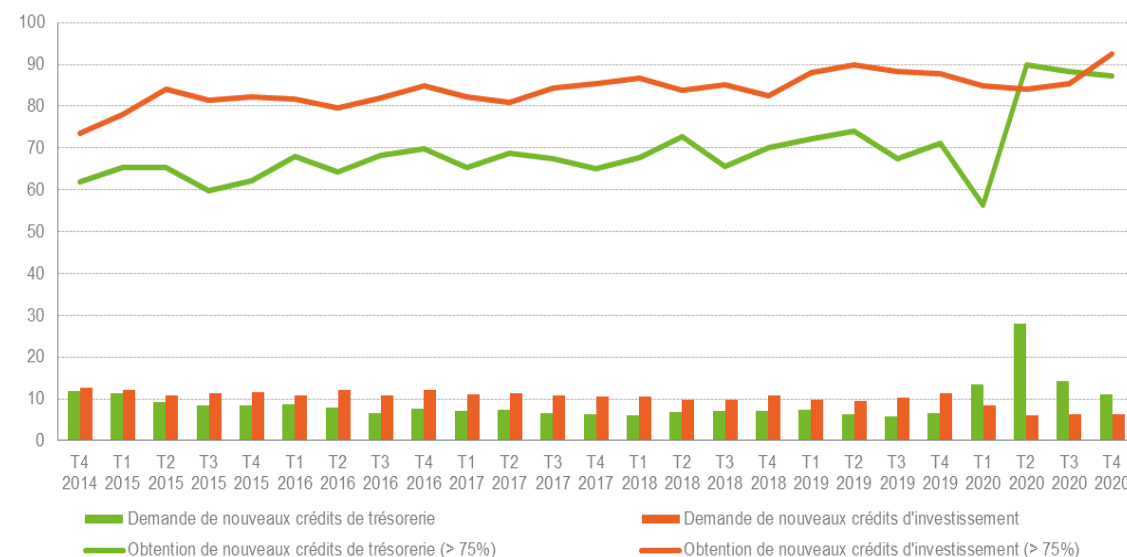
## LES TPE ACCÈDENT AISÉMENT AU CRÉDIT

- La proportion de TPE demandant des nouveaux crédits de trésorerie diminue à **11%** des entreprises, après 14% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020, mais reste largement supérieur à sa moyenne de long terme (6%). La proportion relative à la demande de nouveaux crédits d'investissement est stable à **6%** des entreprises.
- Sous l'effet de la mise en œuvre des PGE, le taux d'obtention des crédits de trésorerie pour les TPE reste élevé avec **87%** des demandes satisfaites, en baisse d'un point par rapport au trimestre précédent.
- L'accès aux crédits d'investissement progresse fortement ce trimestre, à **93%** des TPE qui obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés, un niveau historiquement haut depuis le début de l'enquête Banque de France en 2014, où il n'a jamais dépassé 90%.

(Banque de France, enquête auprès de 4.000 PME et 2.500 TPE au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020)

### Demande et accès des TPE au crédit en France (en pourcentage)

Source : Banque de France



# LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES



# LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

- Le PGE a été très rapidement et massivement distribué par les réseaux bancaires auprès de leurs clients entreprises et professionnels, afin de soutenir leur trésorerie, suite à l'arrêt ou à la baisse d'activités.
- Aujourd'hui, ce sont plus de **665.000 entreprises** pour **136,6 milliards d'euros** qui ont bénéficié d'un PGE.
- Tous les secteurs et tous les territoires bénéficient du PGE.

## Déploiement des prêts garantis par l'État au 2 avril 2021

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Montant des demandes recensées par les banques (cumul, Md€) (au 26/03)	138,0
Montant des demandes accordées par les banques (cumul, Md€)	136,6
Taux de refus sur les demandes éligibles (au 26/03)	2,9%

Sources : Fédération bancaire française (demandes recensées et taux de refus), Bpifrance (demandes accordées, sur la base des déclarations par les banques et les entreprises sur la plateforme mise à disposition par Bpifrance), DG Trésor (demandes accordées pour les grandes entreprises)

## Suivi des entités bénéficiant du PGE au 2 avril 2021 – ventilation par taille, encours en milliards d'euros

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Taille	Nombre de bénéficiaires		Montants accordés	
	Nombre	Part dans le total	Encours	Part dans le total
Grandes entreprises	46	0,01%	16,712	12,34%
Entreprises de taille intermédiaire	1 178	0,18%	14,950	11,04%
Petites et moyennes entreprises	34 928	5,24%	47,342	34,96%
Très petites entreprises	589 926	88,54%	53,804	39,73%
Autres	40 239	6,04%	2,609	1,93%
Totaux	666 317	100%	135,417	100%

## LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

Suivi des entités bénéficiant du PGE au 2 avril 2021 – ventilation par secteur d'activité, encours en milliards d'euros

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Secteur d'activité	Nombre de bénéficiaires		Montants accordés		Part dans la VA (2018)	Intensité recours au PGE (part montant / part VA)
	Nombre	Part dans le total	Encours	Part dans le total		
AGRICULTURE SYLVICULTURE ET PECHE	20 920	3,14%	1,596	1,18%	1,83%	0,65
INDUSTRIES EXTRACTIVES	223	0,03%	0,160	0,12%	0,09%	1,30
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	46 237	6,94%	21,952	16,21%	10,92%	1,48
PROD DISTRIBUTION D ELECTRICITE GAZ VAPEUR D AIR CONDITIONNE	219	0,03%	0,176	0,13%	1,66%	0,08
PROD DISTRIB D EAU ASSAINISSEMENT GESTIONS DECHETS DEPOLLUTIO	1 405	0,21%	0,646	0,48%	0,73%	0,66
CONSTRUCTION	86 637	13,00%	11,668	8,62%	5,62%	1,53
COMMERCE REPARATION D AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	146 406	21,97%	32,290	23,84%	10,34%	2,31
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	22 335	3,35%	8,942	6,60%	4,50%	1,47
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	97 951	14,70%	10,636	7,85%	2,95%	2,66
INFORMATION ET COMMUNICATION	16 853	2,53%	4,579	3,38%	5,35%	0,63
ACTIVITES FINANCIERES ET D ASSURANCE	11 214	1,68%	13,304	9,82%	3,86%	2,55
ACTIVITES IMMOBILIERES	16 281	2,44%	1,713	1,27%	12,91%	0,10
ACTIVITES SPECIALISEES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	63 153	9,48%	13,961	10,31%	8,14%	1,27
ACTIVITES DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	24 305	3,65%	5,685	4,20%	5,86%	0,72
ADMINISTRATION PUBLIQUE	39	0,01%	0,004	0,00%	7,81%	—
ENSEIGNEMENT	12 645	1,90%	1,161	0,86%	5,38%	0,16
SANTE HUMAINE ET ACTION SOCIALE	46 903	7,04%	3,241	2,39%	9,17%	0,26
ARTS SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	13 853	2,08%	2,296	1,70%	1,40%	1,21
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES	38 363	5,76%	1,393	1,03%	1,35%	0,76
ACTIVITES EXTRA TERRITORIALES	2	0,00%	0,000	0,00%	—	—
APE NON RENSEIGNE	373	0,06%	0,014	0,01%	—	—
<b>Totaux</b>	<b>666 317</b>	<b>100%</b>	<b>135,417</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>—</b>

Tableau réalisé sans 6 989 siren invalides ou non reconnus, sans les non-résidents pour un encours de 1,209 milliards d'€

## LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

- S'agissant du remboursement du PGE, deux à quatre mois avant la date anniversaire de sa conclusion, le conseiller donne les conditions de taux applicables dans son établissement pour les différentes maturités possibles, dans le respect de l'engagement de prix coûtant pris par la profession bancaire. Chaque banque se détermine en fonction de son coût de ressource. S'y ajoute le coût de la garantie de l'Etat, déjà fixé par les textes.
- Dans les conditions actuelles, le taux pour l'emprunteur s'établit entre **1%** et **2,5%** par an, pour les TPE / PME<sup>1</sup>, en fonction de la maturité choisie, garantie d'Etat de 0,5% à 1% comprise.
- A l'issue de la première année, le dirigeant de l'entreprise peut décider de:
  - ✓ Rembourser immédiatement son PGE ;
  - ✓ L'amortir sur une période additionnelle de 1 à 5 ans ;
  - ✓ Ou de mixer les deux.
- Il est également possible d'intégrer dans la phase d'amortissement une nouvelle période d'un an où seuls les intérêts et le coût de la garantie d'Etat seront payés, en restant dans une durée totale de prêt de 6 ans.

<sup>1</sup>TPE/PME : moins de 250 salariés et un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros de chiffres d'affaires ou un total de bilan de 43 millions d'euros

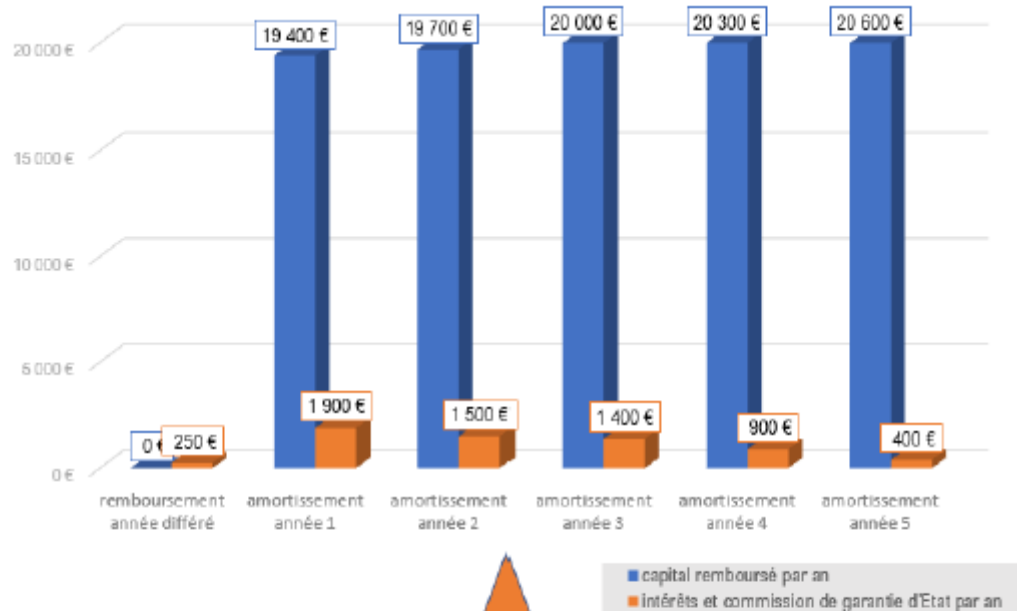
## LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

- **L'essentiel des PGE a été contracté entre avril et juillet 2020.** Les premiers indicateurs sur plus de 430.000 PGE pour lesquels le choix a été exprimé (contrat ou intention précise), permettent de décrire plusieurs tendances, qui peuvent évoluer:
  - ✓ **Les entreprises font le choix de la précaution : environ la moitié ont aujourd'hui sur leurs comptes bancaires l'intégralité de leur PGE ; pour autant, la plupart choisissent de rembourser le plus tard possible, et 55% optent pour l'année supplémentaire de décalage du remboursement en capital ;**
  - ✓ Les souplesses du PGE permettent donc bien d'adapter le choix aux besoins des entreprises ;
  - ✓ En détail selon les informations reçues au 26 mars 2021 (pouvant évoluer au fur et à mesure des choix des entreprises dans les prochaines semaines) :
    - **Environ 12% vont rembourser dès 2021 :**
    - **5% l'amortiront entre 2022 et 2023 ;**
    - **9% l'amortiront entre 2024 et 2025 ;**
    - **74% choisissent la durée la plus longue possible (fin du prêt en 2026).**

# LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

## Simulation Entreprise 1

PGE de 100 000€, avec un amortissement mensuel sur base 5 ans



ex. pour un PGE octroyé en 2020

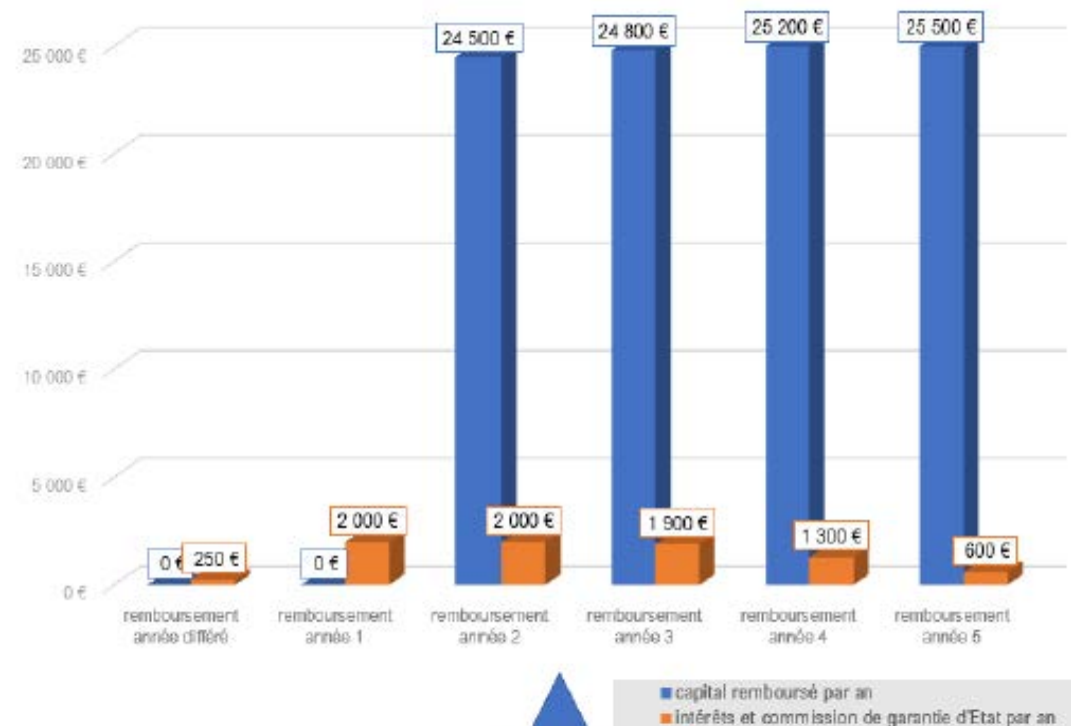
### Soit pour 100 000 € de PGE empruntés :

- un coût global de 6 100€ (commission de garantie incluse)
- des remboursements sous forme mensuelle de 1 800€ (en moyenne lissée sur la période d'amortissement)
- 19 400€ de capital remboursé la 1<sup>er</sup> année d'amortissement (80 600€ de capital restant dû)

\* calculs simplifiés

## Simulation Entreprise 2

PGE de 100 000€, avec un amortissement annuel sur base 4 ans, après un 1er remboursement de capital en année 2



ex. pour un PGE octroyé en 2020

### Soit pour 100 000 € de PGE empruntés :

- un coût global de 7 800€ (commission de garantie incluse)
- des remboursements sous forme annuelle de 21 600€ (en moyenne lissée sur la période d'amortissement)
- 0€ de capital remboursé la 1<sup>er</sup> année d'amortissement (100 000€ de capital restant dû)

\* calculs simplifiés

# ANNEXES

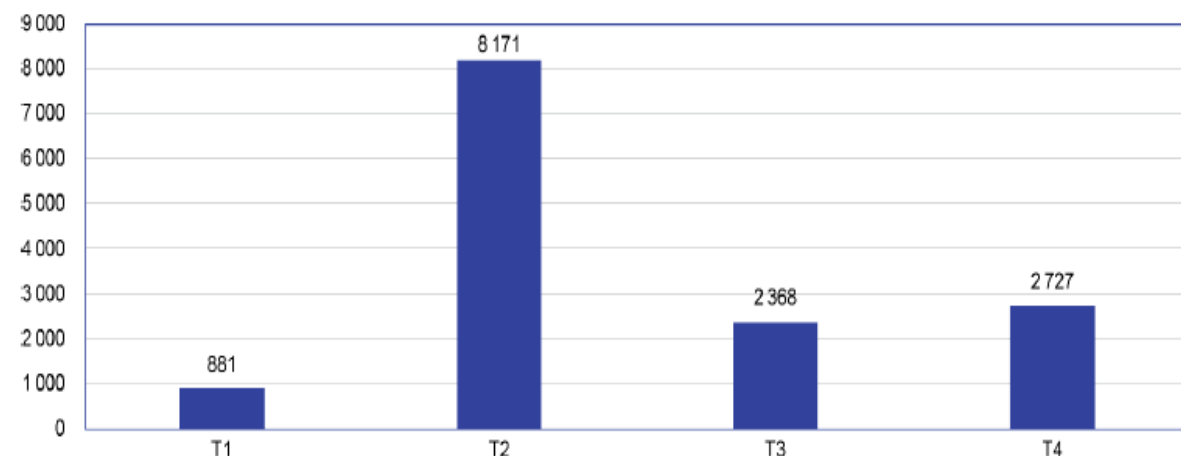
# LA MÉDIATION DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE

- Dans le cadre d'un dialogue étroit avec les banques, les médiateurs départementaux recherchent, au cas par cas, des solutions appropriées et facilitent l'orientation des entreprises en difficulté vers les autres dispositifs de soutien public adaptés
- Sur l'ensemble de l'année 2020, **14.147** entreprises ont été éligibles à la médiation du crédit
- Les demandes de médiation émanent très majoritairement (**84,1%**) de TPE (moins de 11 personnes). Le secteur des services (55,5%) et en son sein les entreprises de l'hébergement-restauration (17,8%), est celui qui sollicite le plus la médiation avec les activités liées au commerce lesquelles représentent près d'un quart (22,6%) des demandes.

(Médiation du crédit aux entreprises)

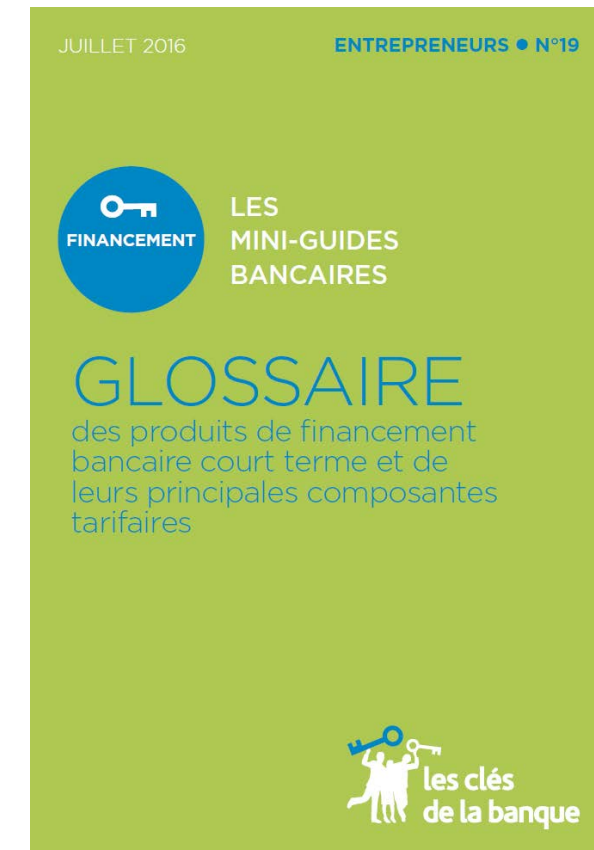
## Médiation du crédit aux entreprises – Nombre de dossiers éligibles

Source : Médiation du crédit aux entreprises



## TPE-PME / BANQUES : DES AVANCÉES DEPUIS 2014

- Depuis 2014, les banques ont mis en œuvre des mesures pour répondre aux attentes des PME et renforcer la bonne relation entre l'entrepreneur et sa banque, notamment sur les produits de financement court terme et la lisibilité de leurs tarifs (délai de réponse, explication du refus d'un crédit et indication des recours possibles, information sur le financement de la trésorerie et du court terme).
- L'avancée des relations banques-TPE/PME a été constatée en 2015 par l'Observatoire du Financement des Entreprises :  
*« l'annonce des 5 mesures par la FBF en juin 2014 a conduit à une action des banques en faveur d'une amélioration du dialogue entre les banques et les TPE et PME, ce qui était l'objectif partagé ».*
- En 2016, les banques ont pris 4 préconisations pour améliorer la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme pour les professionnels et TPE (réalisation d'un glossaire, mise en place d'une nouvelle présentation des lignes tarifaires, proposition d'un rendez-vous systématique entre le professionnel et son banquier, création d'un nouveau service d'information sur les frais annuels payés).





# PME : VOTRE SITE DÉDIÉ



- **Site pratique et dédié aux PME**
- **Des réponses aux questions quotidiennes : Parler avec son banquier ? Préparer un projet ? Financer sa trésorerie...**
- **Des témoignages, des reportages, des vidéos avec des chefs d'entreprises, des banquiers locaux...**



## PME / BANQUES : DIALOGUE SUR LE TERRAIN

- **Des relations fréquentes avec les organisations représentant les PME :**

- ✓ **La FBF au niveau national :**

- Observatoire du financement des entreprises, Comité consultatif du secteur financier (CCSF), Médiation du crédit aux entreprises, bilatérales (CCI, MEDEF, CPME, U2P, fédérations professionnelles...)

- ✓ **Plus de 100 Comités des banques FBF** partout en France :

- Préfectures, Banque de France, CCI, MEDEF, CPME, Chambres des métiers, fédérations professionnelles, collectivités...

- **Des rencontres régulières banques-PME en région :**

- Près de **5.000 PME participantes**
- Thématiques : sécurité, innovation, trésorerie, développement / croissance
- Avec CCI, Chambres des métiers, MEDEF ou CPME

## DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI MENACENT CETTE DYNAMIQUE (1/2)

- **Accords de Bâle: Un impact potentiellement massif sur le financement européen:**
  - ✓ Alors que la solidité des banques s'est renforcée de manière considérable et que le financement européen passe par les banques à plus de 70% dans l'Union Européenne, les instances de réglementation internationales et européennes travaillent à la **révision du traitement prudentiel** des risques portés par les banques.
  - ✓ Ces mesures visent à **augmenter le capital** que les banques doivent mettre en face de leurs expositions, notamment vis-à-vis des crédits aux entreprises.
  - ✓ Cette augmentation des exigences en capital pourrait conduire à **contraindre les volumes de financement et/ou un renchérissement du coût** de financement
  - ✓ Rupture de l'égalité des conditions de concurrence : les banques européennes seront les plus pénalisées par les nouveaux accords de Bâle. Seule l'Europe verra les exigences en capital augmenter significativement (+24,4%) contre 1,5% aux Etats Unis.
  - **La transposition européenne des accords de Bâle n'est pas uniquement un sujet de supervision bancaire, mais également un enjeu clé pour la défense de la souveraineté et de la compétitivité de l'économie européenne.**

# DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI MENACENT CETTE DYNAMIQUE (2/2)

Exigences de fonds propres x3



- Les opérations de Financements Spécialisés sont des financements essentiels pour le développement économique et la transition énergétique en Europe et pour le rayonnement des champions européens à l'international
- En dépit de la robustesse des garanties mises en places, le nouveau cadre réglementaire va **augmenter significativement le coût de ces opérations.**



Exigences de fonds propres x4

➤ Le Trade Finance sécurise et finance les transactions de commerce international en mettant en correspondance les différents besoins des exportateurs et des importateurs.

➤ Cette activité de financement qui soutient le développement et la compétitivité des entreprises européennes sera pénalisée par Moindre reconnaissance des assurances crédit et des collatéraux



Exigences de fonds propres min x2,5

## Entreprises

- La nouvelle réglementation sera **pénalisante** pour les entreprises de bonne qualité mais ne bénéficiant pas d'une notation externe



Exigences de fonds propres x2